







Références : 36114
PVSIMDESC

C. INTERIEUR MAISON

La maison est composé d'une pièce à vivre, d'une cuisine, d'un cellier, d'une salle de bain avec WC, et de deux chambres.

Nous accédons à l'intérieur par la porte-fenêtre vitrée de la pièce à vivre.

Cette pièce donne d'un côté sur la cuisine ouverte et de l'autre sur le couloir desservant les deux chambres et la salle d'eau.

a. Pièce à vivre

Le sol est carrelé.

Deux pans de mur sont peints en beige et le troisième est peint en gris.

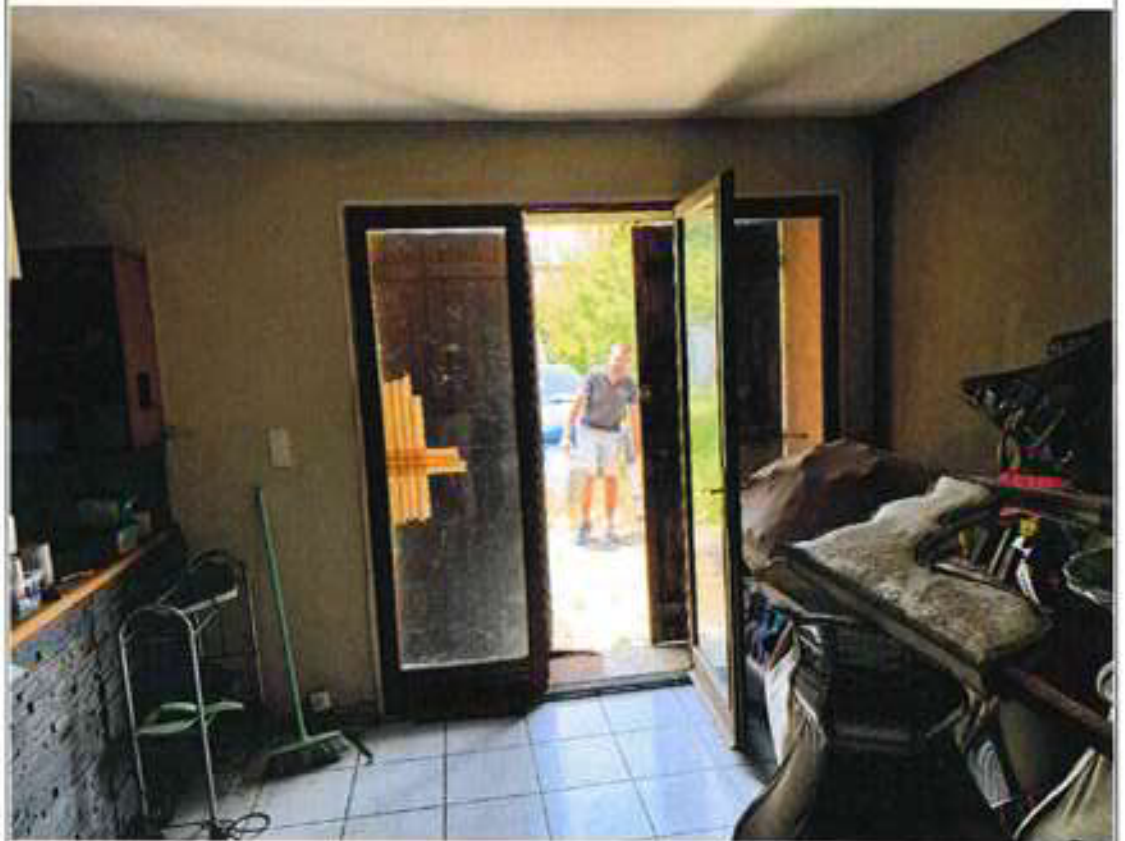
Le plafond est peint en blanc. Des taches disséminées sont visibles sur le plafond.

L'ensemble est dans un état passable.

Equipements :

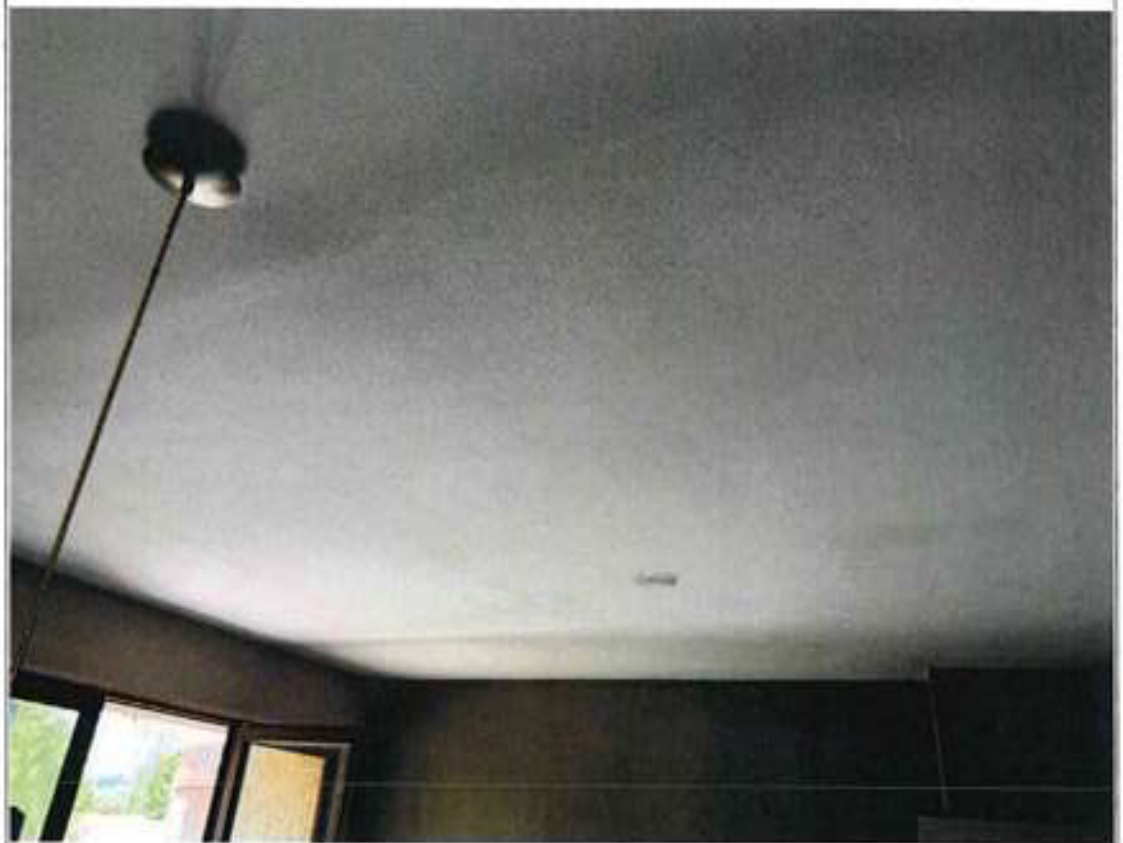
- 1 cheminée
- 1 douille avec ampoule en plafond
- 1 porte fenêtre vitrée en bois avec volets en bois. Une des vitres de la porte fenêtre est cassée et elle est réparée avec du scotch.





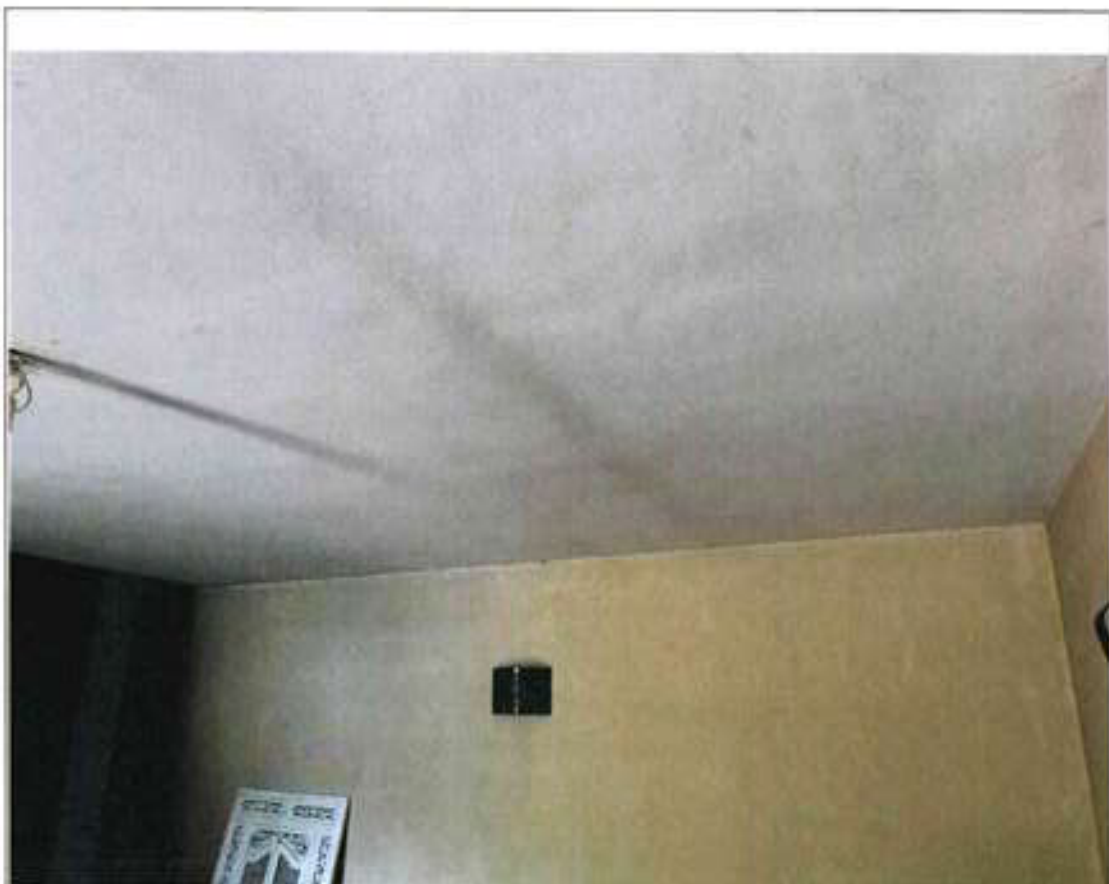


Références : 36114
PVSIMDESC



Références : 36114
PVSIMDESC





b. Cuisine

La cuisine est ouverte et son accès se fait par la pièce à vivre sur laquelle elle donne.

Le sol de la cuisine est carrelé.

Le pan de mur donnant sur le cellier est peint en beige.

Le pan de mur situé derrière les électroménagers est peint en taupe, mais une reprise de peinture blanche est visible sur celui-ci.

Le pan de mur où se trouve les fenêtres est peint en beige sur la partie au-dessus des fenêtres et il est carrelé (avec deux types de carrelage différents) sur la partie située en dessous des fenêtres.

Des plinthes sont manquantes au niveau du pan de mur carrelé.

Le plafond est peint.

Equipements :

- 1 comptoir recouvert de petites briques grises sur la face donnant sur la pièce à vivre et il est peint sur la face donnant sur la cuisine. Le dessus du comptoir est carrelé
- 1 convecteur encastré
- 1 globe sans vitre
- 3 suspensions dont une cassée
- 2 fenêtres en bois avec volets en bois

Absence d'évier dans la cuisine.

L'ensemble est dans un état passable.

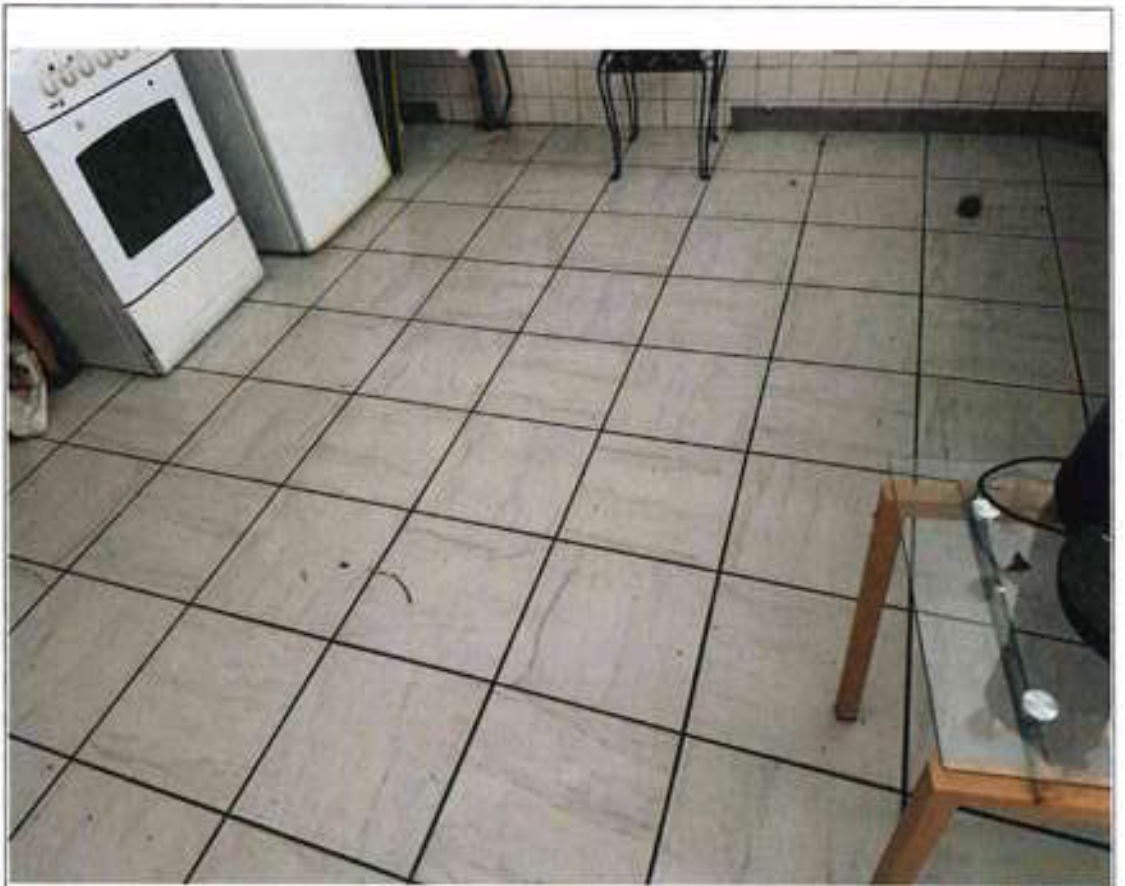




Références : 36114
PVSIMDESC



Références : 36114
PVSIMDESC



c. Cellier

L'accès au cellier se fait par une porte en bois depuis la cuisine.

Le sol est carrelé.

Les murs sont peints.

Des taches sont présentes sur le mur du fond au niveau de l'angle mur plafond.

Le plafond est peint.

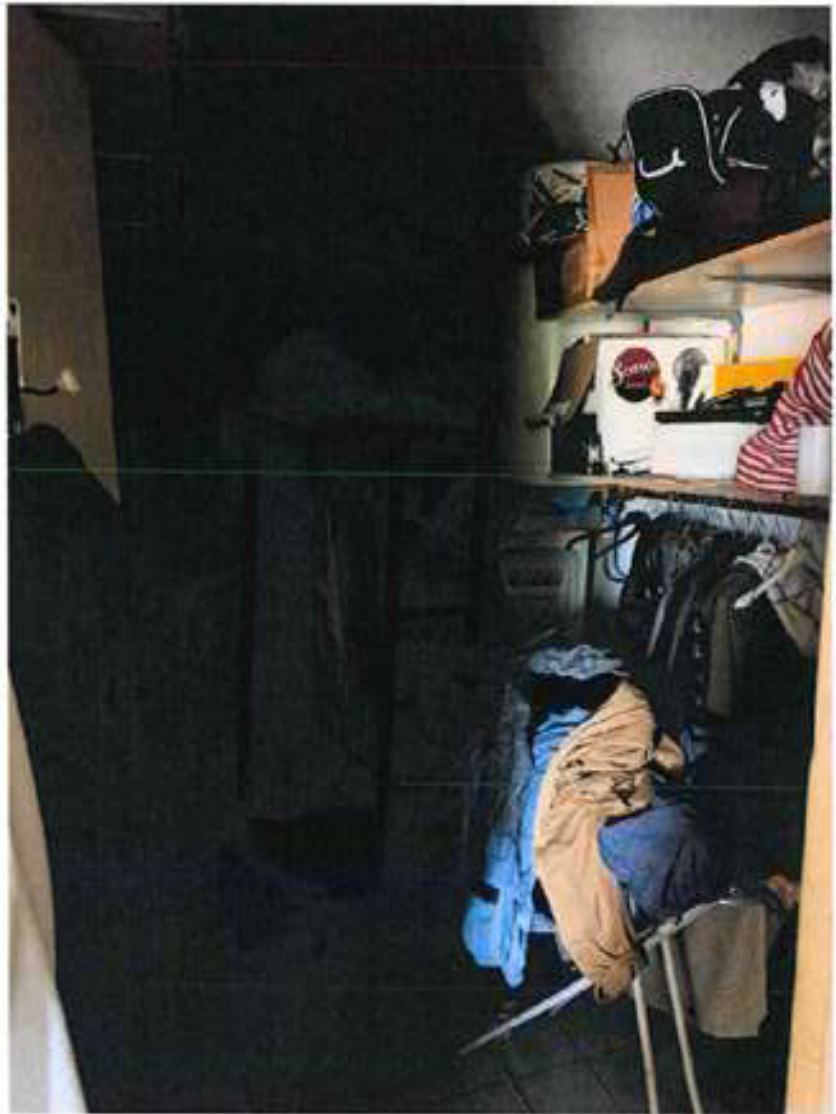
Des taches sont disséminées au plafond.

Equipements :

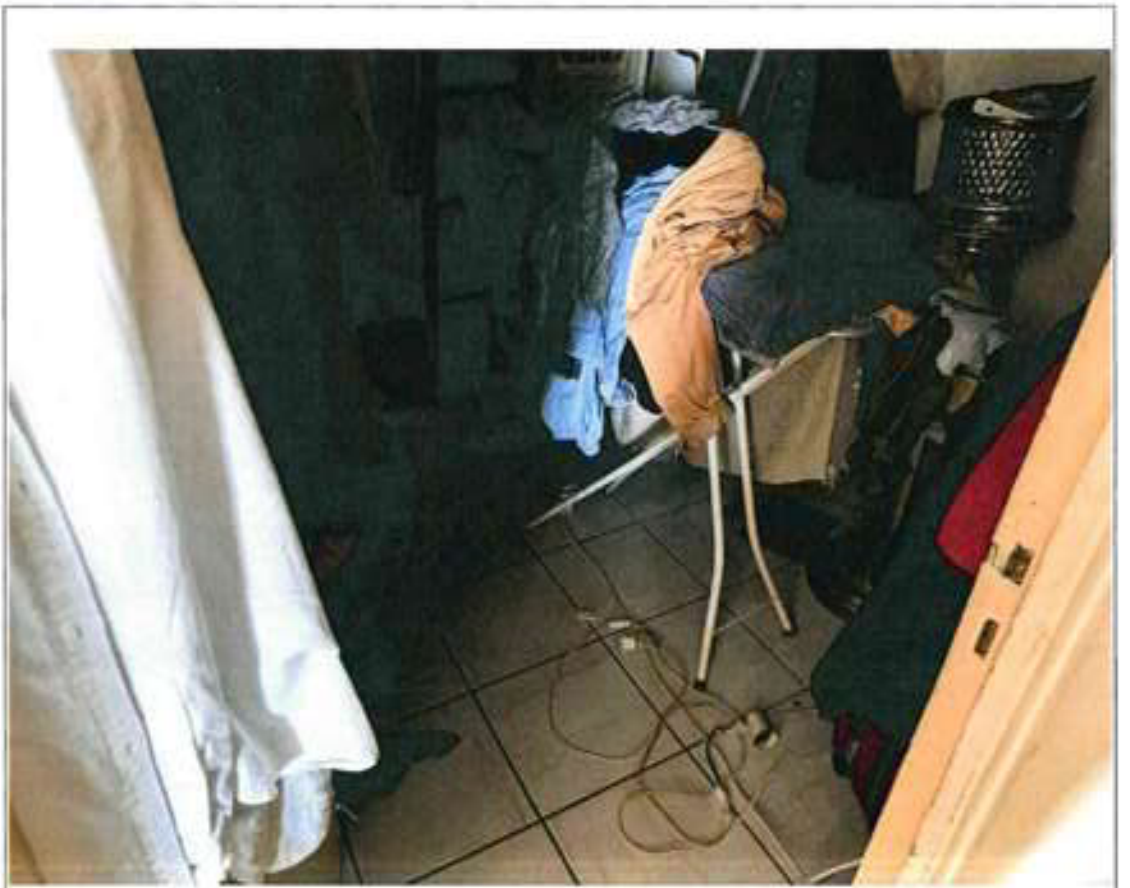
- Des étagères murales
- 1 ballon d'eau chaude
- 1 arrivée d'eau
- 1 globe sans vitre
- 1 trappe de visite au plafond

L'ensemble est dans un état passable.





Références : 36114
PVSIMDESC



Références : 36114
PVSIMDESC:



d. Les escaliers et couloir

> Les escaliers

Les marches des escaliers sont carrelées, les nez de marches sont en bois et les contremarches sont peintes. La peinture des contremarches s'écaille sur certaines d'entre elles.

Les murs des escaliers sont peints. Les murs sont tachetés.

Des éclats de peinture sont présents au niveau de l'arrête du mur gauche au niveau de la deuxième marche dans le sens de la montée.

Equipements :

- 1 tableau électrique vétuste
- 1 compteur électrique

Le couloir dessert en enfilade une salle de bain avec WC et deux chambres.







> Le couloir

Le sol est carrelé.

Les murs sont peints. Des taches sont disséminées sur les murs.

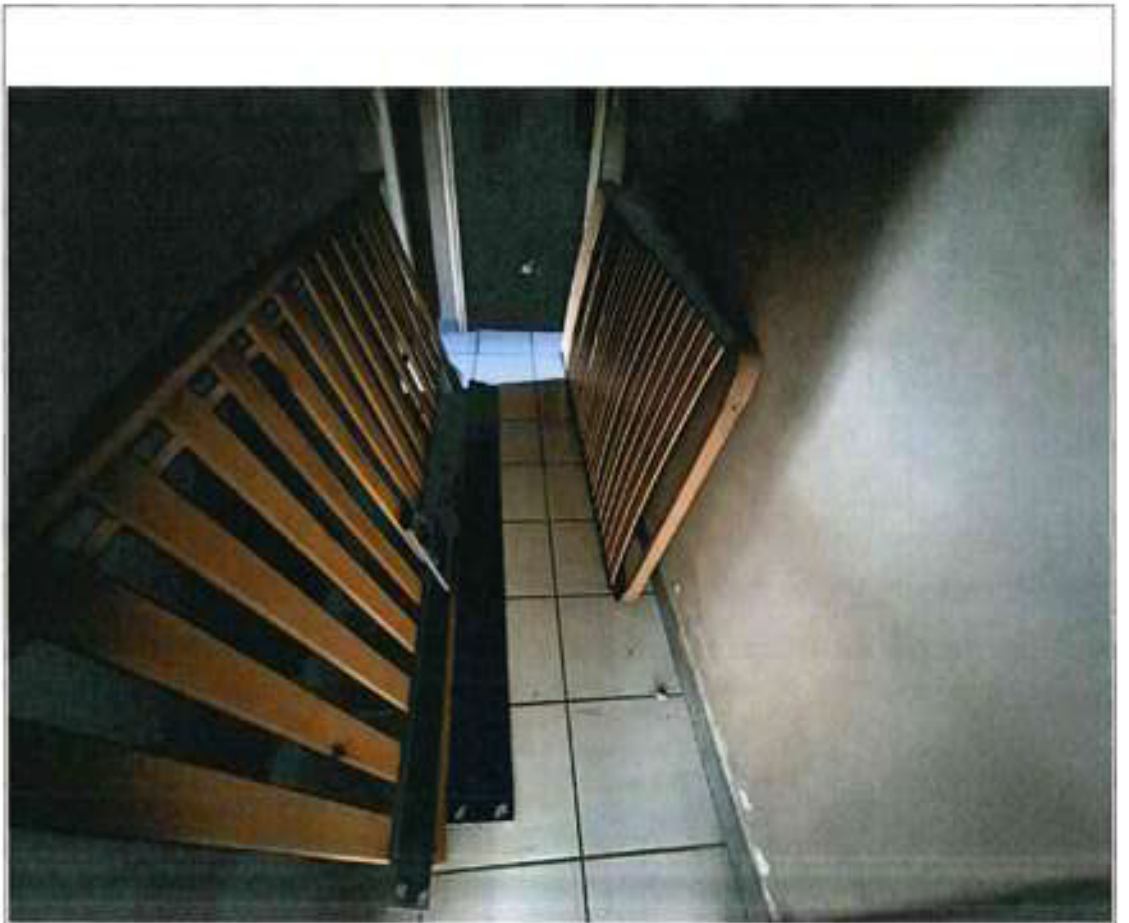
Présence de décollements de peinture au niveau des soubassements des murs.

Le plafond est peint.

Equipement :

- 1 globe sans vitre





Références : 36114
PVSIMDESC

e. Salle de bain

L'accès à la salle de bain se fait par une porte en bois depuis le couloir.

Le sol est carrelé.

Les murs sont carrelés sur environ deux mètres de hauteur puis ils sont peints en gris.
Les joints entre les carreaux sont noircis.

Le plafond est peint en blanc. Des traces d'humidité sont présentes au plafond et la peinture cloque au-dessus de la baignoire.

Equipements :

- 1 baignoire avec mitigeur, flexible et pommeau
- 1 meuble vasque à 3 portes
- 1 mitigeur pour la vasque
- 1 glace murale avec tablette et 2 spots de lumières
- 1 WC
- 1 dérouleur de papier toilette
- 1 fenêtre
- 1 radiateur électrique
- 1 meuble de rangement à 1 tiroir et 1 porte
- 1 barre porte serviette

L'ensemble est dans un état passable.





Références : 36114
PVSIMDESC





f. Chambre 1

L'accès à la chambre se fait depuis le couloir.

La porte d'entrée est absente.

Le sol est recouvert de parquet.

Les murs sont peints de couleur taupe.

Les soubassements des murs sont décolorés.

La peinture s'écaille au niveau des angles mur plafond et au niveau des angles entre chacun des pans de mur.

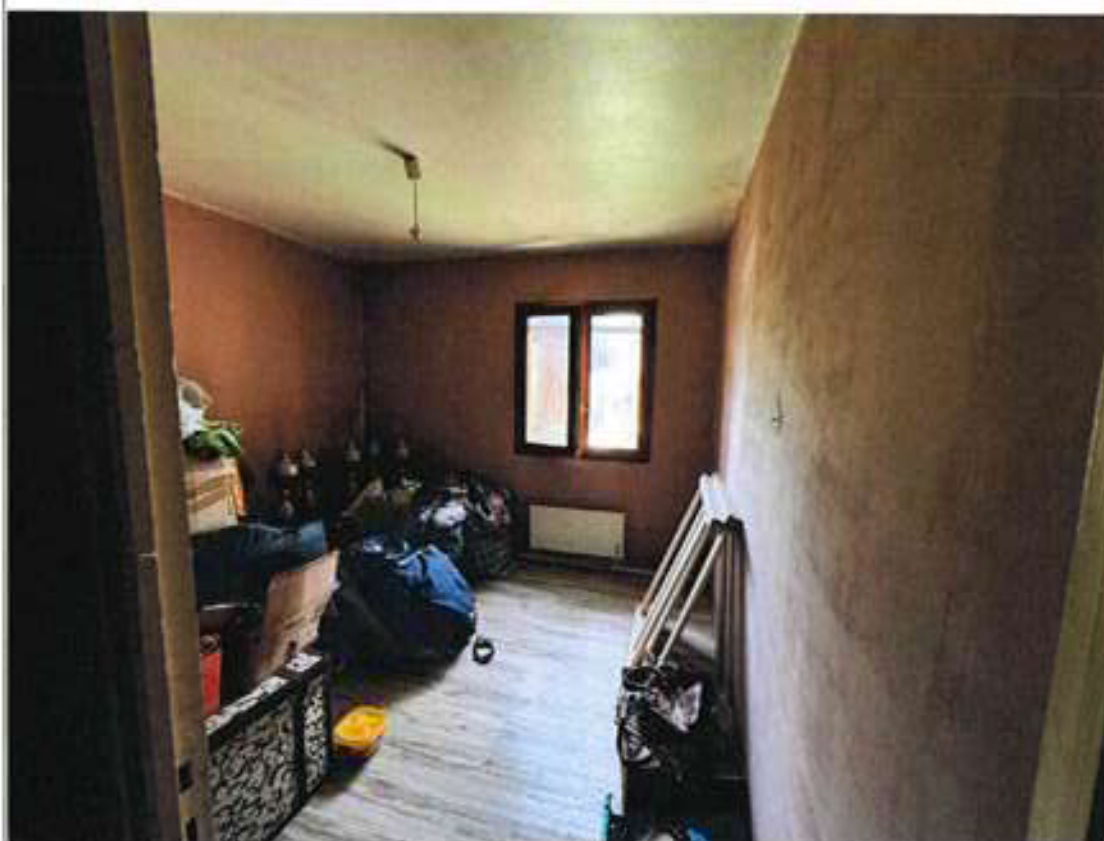
Une reprise d'enduit est présente sur le mur de droite en entrant dans la pièce.

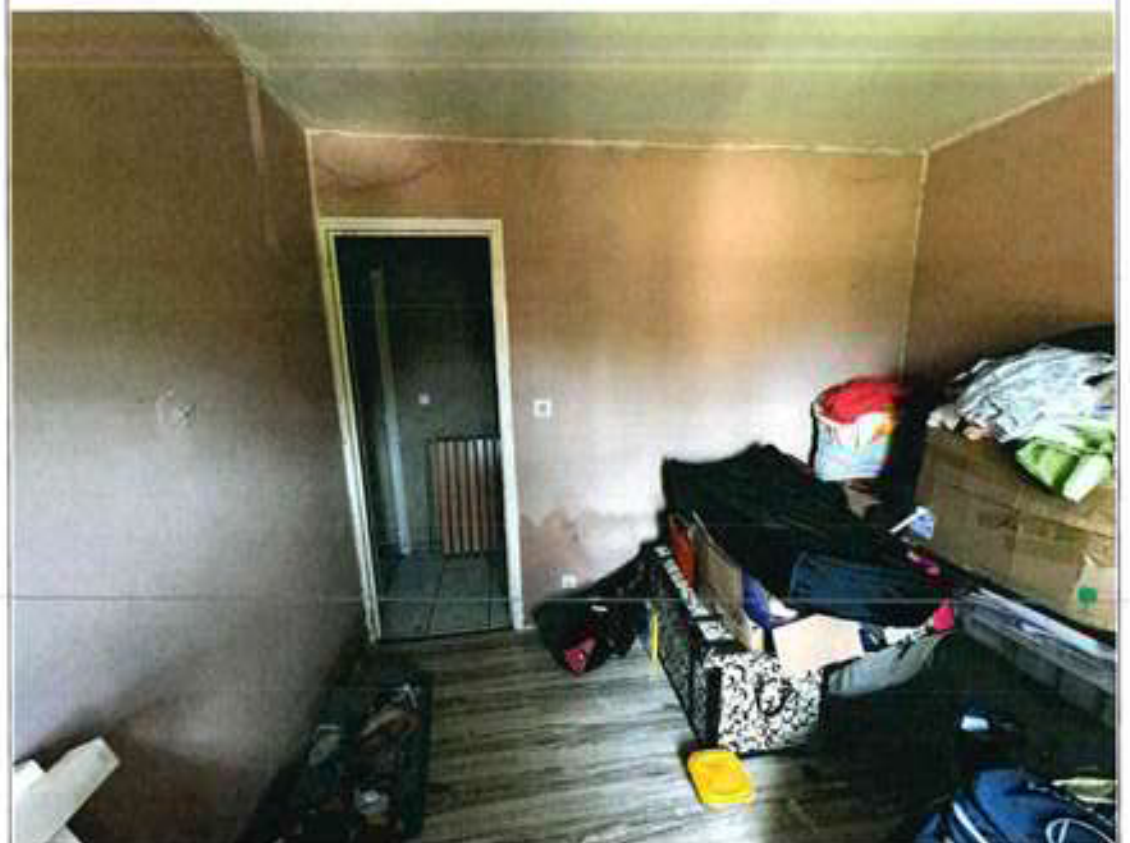
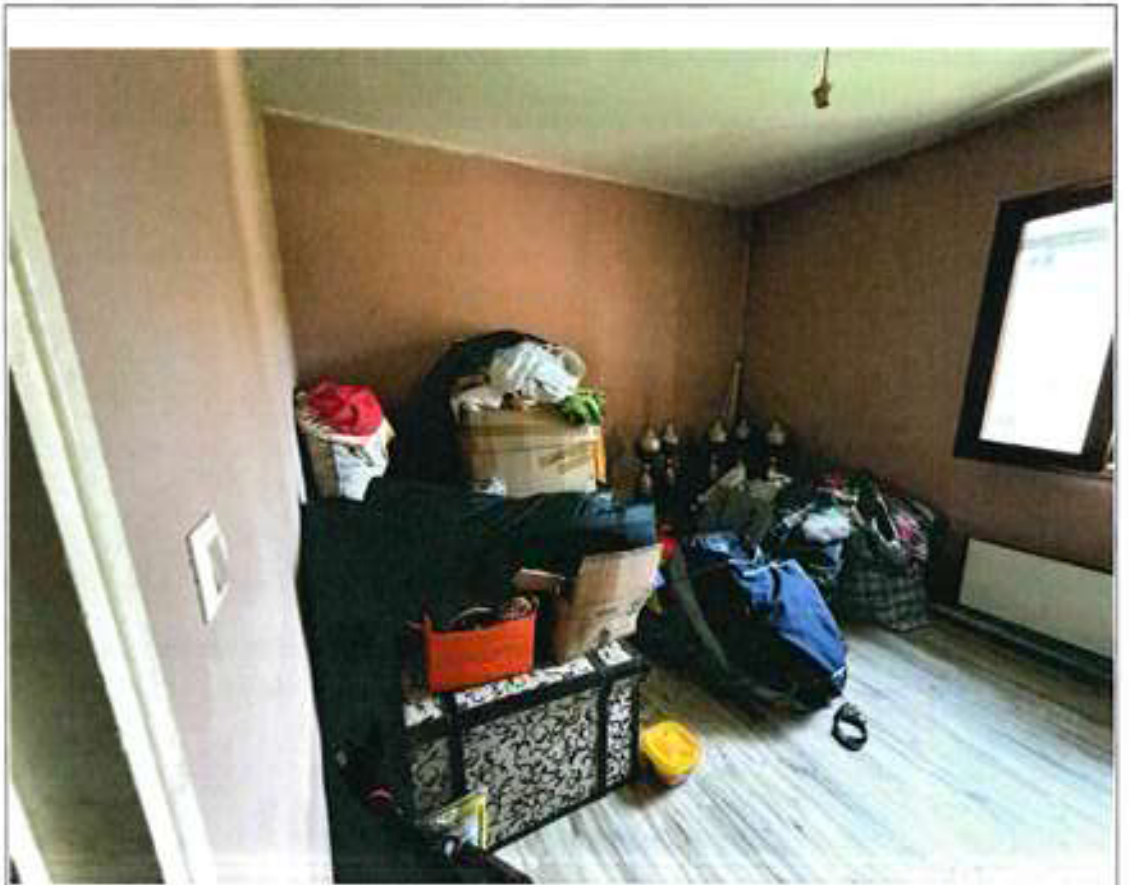
Le plafond est peint.

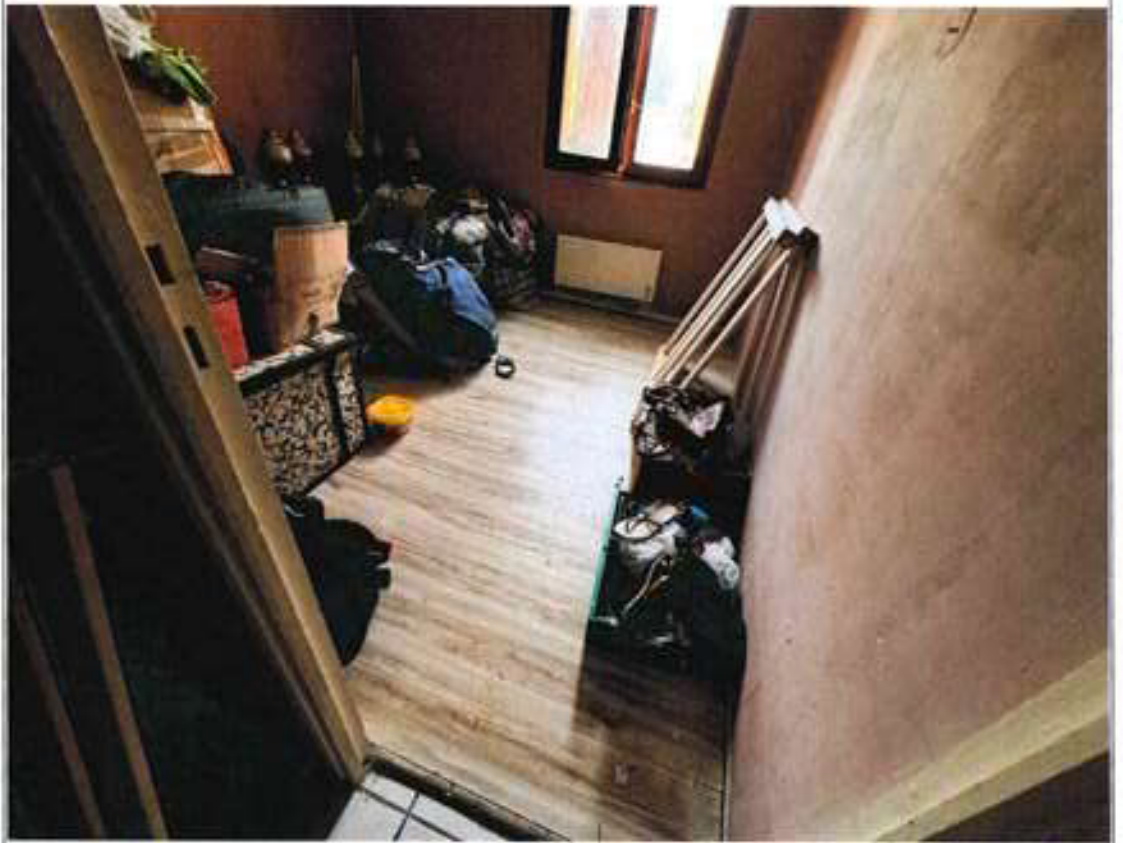
Equipements :

- 1 fenêtre en bois avec volets en bois
- 1 convecteur électrique
- 1 suspension sans ampoule

Ensemble dans un état passable.







g. Chambre 2

L'accès à la chambre se fait depuis le couloir.

La porte d'entrée est absente.

Le sol est recouvert de parquet.

Les murs sont recouverts de tapisserie.

La tapisserie située entre la fenêtre et le convecteur est noircie et elle se décolle.

Un décolllement de la tapisserie est visible sur le mur situé à gauche de l'entrée.

Le plafond est peint.

Des éclats de peinture sont éparpillés au plafond.

Equipements :

- 1 fenêtre en bois avec volets en bois
- 1 convecteur électrique
- des fils électriques au plafond sans douille
- 1 tringle de rideau







Références : 36114
PVSIMDESC



II - CONDITIONS D'OCCUPATION, IDENTITE DES OCCUPANTS, MENTION DES DROITS DONT ILS SE PREVALENT

L'immeuble, bien qu'entièrement meublé et garni, est actuellement vide de tout occupant.

III – AUTRES RENSEIGNEMENTS

L'immeuble n'est pas soumis au régime de la copropriété.

Le dossier de diagnostics techniques portant sur les points suivants a été établi par le cabinet AVIDIAG, 1 Avenue Charles de Gaulle à 84130 LE PONTET :

1° Le constat de risque d'exposition au plomb prévu aux articles L. 1334-5 et L. 1334-6 du code de la santé publique ;

2° L'état mentionnant la présence ou l'absence de matériaux ou produits contenant de l'amiante prévu à l'article L. 1334-13 du code de la santé publique;

3° L'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment prévu à l'article L. 133-6 du code de la construction et de l'habitation;

4° L'état de l'installation intérieure de gaz prévu à l'article L. 134-6 du code de la construction et de l'habitation;

5° Dans les zones mentionnées au I de l'article L. 125-5 du code de l'environnement, l'état des risques naturels et technologiques prévu au deuxième alinéa du I du même article ;

6° Le diagnostic de performance énergétique prévu à l'article L. 134-1 du code de la construction et de l'habitation;

7° L'état de l'installation intérieure d'électricité prévu à l'article L. 134-7 du code de la construction et de l'habitation;

Suivant courriels adressés à la Mairie de la Commune de MORNAS les 19/06/2024 et 27/06/2024, nous avons sollicité le SPANC afin d'obtenir des informations sur l'assainissement du bien, sans réponse.

oOo

Mes opérations étant terminées, je me suis retiré. Les photographies des lieux sont annexées au présent procès-verbal.

Et de ce qui précède, j'ai dressé le présent procès-verbal pour servir et valoir ce que de droit.

Jérôme HIELY



